



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 12 avril 2023

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 23 00009** du - 7 AVR 2023
Un permis de construire a été délivré à

Domicilié (e) Monsieur OZDEMIR ERGIN
 4 Rue d'Andresy
 78570 Chanteloup-les-Vignes

En vue de la réalisation : - Démolition totale de la maison existante
- Construction d'une nouvelle maison individuelle

Sur un terrain sis 135 Rue de Bellevue Prolongée
Cadastré AK83

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le - 7 AVR. 2023

Monsieur le Maire,



Philippe GAUDIN

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
la 3^{ème} adjointe en charge du logement
et de l'urbanisme.
Kati CABILLIC

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision
municipale n° **PC 94078 23 00009** du - 7 AVR. 2023 a été affichée en Mairie du
au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,